



Photo de classe d'un enfant en 1ère année de maternelle

Par **charetiers**, le **09/10/2009** à **15:07**

Bonjour,
le père de mon fils, dont je suis séparée, refuse que le petit procède aux photos de classe qui ont lieu la semaine prochaine à l'école (cela bien sûr dans le seul but de m'ennuyer...). J'y suis parfaitement opposée, personnellement je tiens à ce que mon fils puisse avoir des souvenirs de sa scolarité, comme "tout le monde"... Mais la directrice de l'école ne veut pas prendre de risque car il a signé un document qui stipule qu'il refuse que le petit soit pris en photo. (par ailleurs il a 3 autres enfants d'une précédente union à qui il n'a jamais fait un coup pareil...). Je vous en prie aidez moi, ai-je des recours ??? Merci d'avance...